

Motion à l'Assemblée Nationale du Québec passée à l'unanimité

Motion

Madame la Présidente,

Je sollicite le consentement de cette Assemblée, afin de présenter la motion suivante,

conjointement avec la députée de Mont-Royal-Outremont, la députée de Laval-des-

Rapides, le député de Maurice-Richard, le député des Îles-de-la-Madeleine et la députée de Vaudreuil :

« Que l'Assemblée nationale prenne acte que la route qui relie le Nagorny-Karabakh à

l'Arménie est bloquée depuis le 12 décembre 2022 par l'Azerbaïdjan, coupant ainsi

l'accès à multiples biens et services aux Arméniens qui vivent dans cette zone et entravant la libre circulation des personnes;

« Qu'elle constate que la fermeture de l'approvisionnement en gaz naturel du Nagorny-

Karabakh par l'Azerbaïdjan, prive de chauffage les maisons, hôpitaux et écoles de la

région;

Qu'elle prenne acte que cette fermeture plonge la région dans une crise humanitaire qui

touche l'ensemble de la population qui est notamment à risque de famine et dont

l'accès à des soins de santé de base est compromis;
Qu'elle encourage l'Azerbaïdjan à respecter la déclaration de cessez-le-feu du 9 novembre 2020, qui impose à l'Azerbaïdjan de garantir la sécurité et libre circulation
des véhicules et marchandises qui circulent dans le couloir de Latchine;
Qu'elle condamne les agressions du gouvernement de l'Azerbaïdjan envers le peuple
arménien et qu'elle souhaite que le gouvernement du Canada les condamne également;
Qu'elle encourage les parties à négocier vers une résolution pacifique du conflit, dans le
respect de l'application de l'entente trilatérale du 9 novembre 2020, permettant ainsi un
retour à la libre circulation;
Qu'enfin, l'Assemblée nationale fasse sienne l'inquiétude des Québécoises et des Québécois d'ascendance arménienne pour leurs proches et leurs compatriotes et qu'elle leur témoigne son entier support. »

Présentée par la députée de Chomedey
Le mercredi 8 février 2023